



# Le funéraire : un secteur qui recrute.

Olivier Vérité – Secrétaire Général CPFM





### La CPFM en quelques chiffres



Plus de 3200 établissements représentés



Plus de 10 000 salariés



77% de nos adhérents ont moins de 10 salariés



### Quel est le poids économique du milieu funéraire en France?



25 000 salariés évoluent dans le secteur des services funéraires



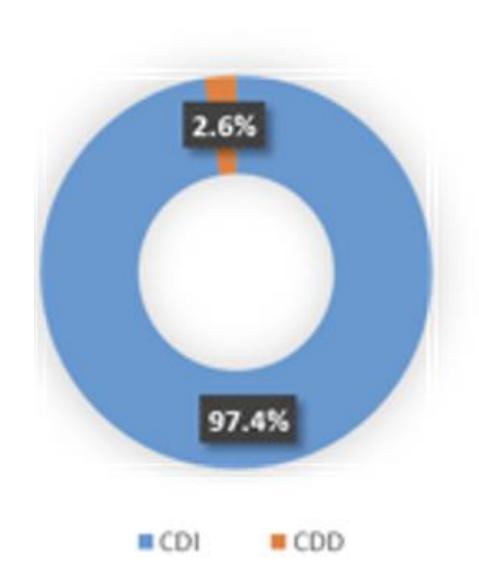
+ de 4 000 prestataires de services funéraires

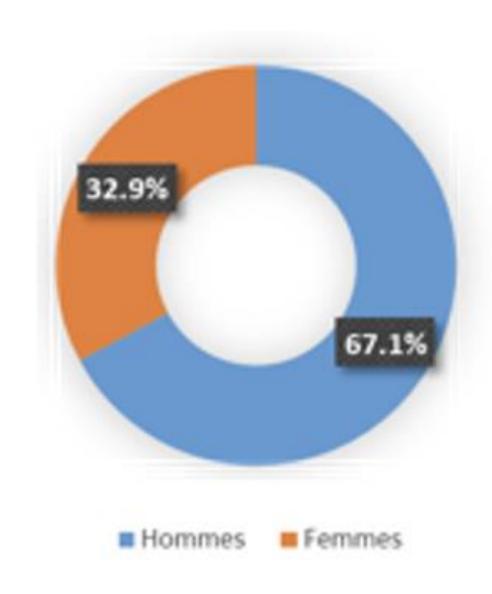


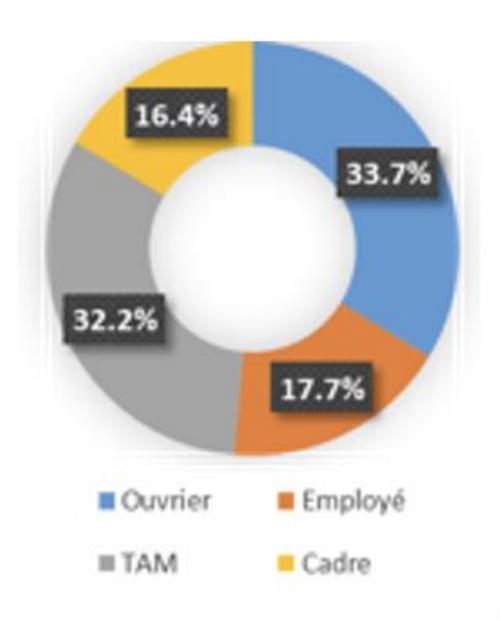




# Répartition des effectifs par type de contrat, genre et statut en 2020

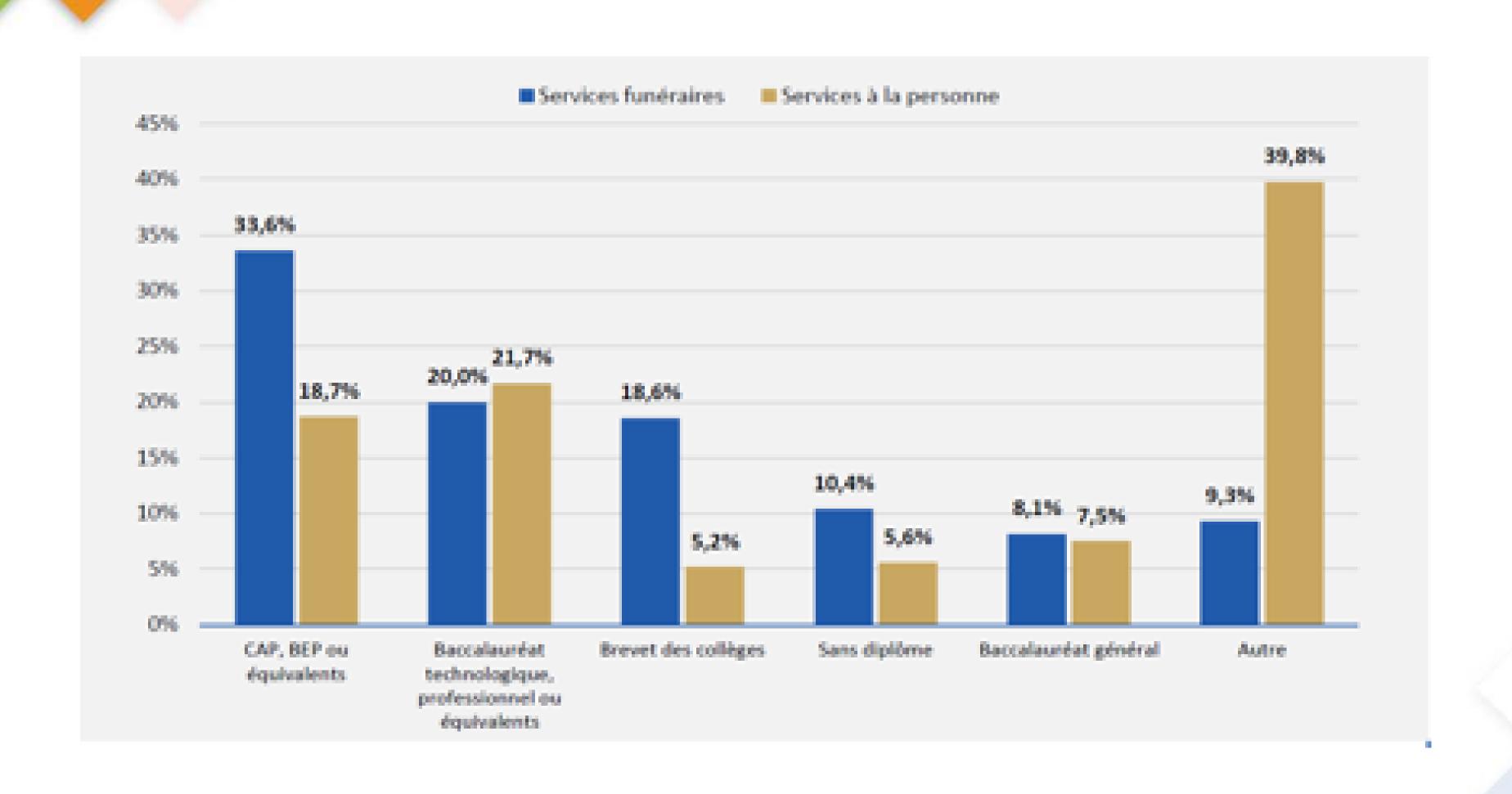


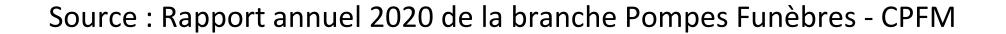






### Le niveau de qualification en 2020







# Les métiers et les formations du funéraire

Steven Bars – responsable EFFA et formation CPFM



### Quelles sont les attentes vis-à-vis des professionnels?

- Les besoins des familles sont de trois ordres :
  - Le besoin d'expertise et de compétence (formalités administratives, rapatriement, crémation, etc.);
  - Le besoin d'information, de conseil et d'assistance;
  - Le besoin d'accueil et d'écoute.

### Marbrier funéraire

#### **Fonctions:**

- Réalisation des travaux de terrassement (manuel ou mécanique)
- Creusement d'une fosse dans la terre
- Entretien des sépultures
- Rénovation des monuments funéraires
- Confection du caveau (préfabriqué ou traditionnel) nécessitant des travaux de maçonnerie
- Dépose, repose ou démontage des monuments

Modalités pédagogiques : CAP marbrier

#### Contenus de la formation théorique :

- Réceptionner, manutentionner et stocker les matériaux
- Conduire des opérations d'usinage
- Réaliser mécaniquement des opérations de transformation
- Réaliser manuellement des opérations de finition
- Assembler et poser des éléments
- Réaliser des opérations de restauration

**Rémunération**: 28 000 € (salaire annuel brut moyen d'un équivalent-temps plein)



### Agent Funéraire

Métiers concernés : Porteur, Chauffeur

#### **Fonctions:**

- Accompagner et transporter le corps de manière physique, du lieu de décès jusqu'à l'inhumation ou la crémation.
- Préparer, porter et transporter le cercueil
- Conduire un véhicule funéraire

Modalités pédagogiques : formation théorique de 16 heures

#### **Contenus de la formation théorique :**

- Législation et réglementation funéraires
- Hygiène et sécurité
- Psychologie et sociologie du deuil
- Rites et religions

**Rémunération :** 25 000 € (salaire annuel brut moyen d'un équivalent-temps plein)



### Maître de cérémonie

#### **Fonctions:**

 Proposer et coordonner les cérémonies (mise en bière, inhumation/crémation, placement des participants, lecture de texte et gestion de groupe)

#### Modalités pédagogiques :

- Suivre la formation théorique de 77 heures
- Réussir l'épreuve écrite prévue par la réglementation
- Effectuer un stage pratique en entreprise (140 heures)
- Passer une épreuve orale devant un jury

#### Contenus de la formation théorique :

- Législation et réglementation funéraires
- Hygiène et sécurité
- Psychologie et sociologie du deuil
- Conception et animation d'une cérémonie
- Encadrement d'une équipe

**Rémunération :** 26 100 € (salaire annuel brut moyen d'un équivalent-temps plein)



### Conseiller funéraire (RS 3757)

#### **Fonctions:**

- Accueillir, renseigner, proposer, informer et accompagner les familles
- Assurer les relations avec les différentes administrations
- Organiser les obsèques

#### Modalité pédagogique :

- Suivre la formation théorique de 147 heures
- Réussir l'épreuve écrite prévue par la réglementation
- Effectuer un stage pratique en entreprise (140 heures)
- Passer une épreuve orale devant un jury

#### Contenus de la formation théorique :

- Législation et règlementation funéraires
- Hygiène et sécurité
- Psychologie et sociologie du deuil
- Pratiques et rites funéraires
- Encadrement d'une équipe

- Connaissances administratives générales
- Produits, services et conseil à la vente
- Règlementation commerciale



**Rémunération :** 29 000 € (salaire annuel brut moyen d'un équivalent-temps plein)

### Thanatopracteur (Formation théorique)

#### **Fonctions:**

• Effectuer des soins de conservation dans le respect des dernières volontés du défunt

#### Modalités pédagogiques :

- Attestation de formation d'une durée de 210 heures donnant accès à l'inscription à l'examen théorique national organisé par le Ministère de la Santé
- L'accès à la formation pratique est conditionné à la réussite de l'examen théorique national (RNCP34880)

#### Contenus de la formation théorique :

- Médecine légale, anatomie, microbiologie, toxicologie, histologie, hygiène, soins de conservation, théorie des soins de conservation, sécurité sanitaire, évaluation des risques sanitaires
- Réglementation funéraire, éléments de gestion et sciences humaines de la mort, éléments de déontologie et d'éthique





### Les modalités de financement possibles

- Les modalités de financement sont nombreuses :
  - Le compte personnel de formation ;
  - Le CPF de transition;
  - Les financements régionaux ;
  - Le plan de développement des compétences des entreprises de de 50 salariés (OPCO);
  - Le contrat de professionnalisation et d'apprentissage (OPCO).





# Des questions?



steven.bars@effa-formation.com





## Annexes







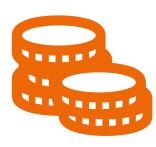
### Le compte personnel de formation (CPF)



- Salarié
- Membre d'une profession libérale ou d'une profession non salariée
- Conjoint collaborateur
- À la recherche d'un emploi
- Travailleurs indépendants (depuis le 1er janvier 2018)



- ✓ Certifications RNCP/CQP/Répertoire spécifique (environ 14 000 certifications éligibles) :
- Diplôme conseiller funéraire
- Diplôme de thanatopracteur
- Bilan de compétences...



- 500€/an pour le cas général (plafond limite de 5000 €)
- 800 €/an pour les salariés non qualifiés et les salariés bénéficiaires de l'obligation d'emploi (plafond limite de 8000 €)
- ---> Abondement de l'employeur possible depuis septembre 2020 (Caisse des Dépôts)



A qui s'adresser?:

www.moncompteformation.gouv.fr



#### Le CPF de transition



- ✓ Condition d'ancienneté à respecter :
- Au moins 24 mois consécutifs ou non en qualité de salarié dont 12 mois dans l'entreprise (tous contrats confondus)
- Au moins 24 mois consécutifs ou non en qualité de salarié au cours des 5 dernières années dont 4 mois consécutifs ou non en CDD durant les 12 derniers mois.
- Exception :
- Dans le cadre d'un licenciement économique ou pour inaptitude
- Pour les salariés en situation de handicap



- ✓ Financement :
- Des frais pédagogiques
- Des frais de validation des compétences et des connaissances liés à la réalisation de l'action de formation
- Des frais annexes (transport, repas, hébergement)
- La rémunération des bénéficiaires + charges patronales légales et conventionnelles



- ✓ Certifications RNCP/CQP/Répertoire spécifique (environ 14 000 certifications éligibles) :
- Diplôme conseiller funéraire
- Diplôme de thanatopracteur
- Bilan de compétences...



✓ A qui s'adresser ? : www.transitionspro.fr

### Le plan de développement des compétences (-50)





Entreprises de moins de 50 salariés rattachées à la convention collective de la branche des services funéraires (IDCC 759)



Plafond annuel pour les formations de courte durée de 3.000 €/entreprise de -11 salariés et 6.000 €/entreprise de 11 à 49 salariés.



Salariés en CDI/CDD



A qui s'adresser ? : votre délégation régionale OPCO EP



Thème ou intitulé	Durée de prise en charge	Coût pédagogique (barème HT en €)		<b>Frais de salaire</b> Dins de 11 salariés Vement
Formations cœur de métiers diplômantes / qualifiantes	400 h	25€/h	OUI	12€
Formations transverses	400 h	20€/h	OUI	12€

### Le contrat de professionnalisation





- Jeunes âgés de 16 à 25 ans révolus pour compléter leur formation initiale
- Demandeurs d'emplois de +26 ans, bénéficiaires de minimas sociaux (RSA, AAH)
- Personnes ayant bénéficié d'un contrat aidé (contrat unique d'insertion - CUI)



- Diplôme ou titre personnel enregistré au RNCP
- Certificat de qualification professionnelle (CQP) de branche ou interbranche
- Qualification reconnue dans les classifications d'une convention collective nationale



En fonction du cadre du contrat CDI/CDD (6 à 36 mois)

E	Titulaire d'un BAC Général (ou autre diplôme inférieur au niveau 4)	Titulaire d'un BAC Pro (ou autre titre/diplôme de niveau 4)
16/20 ans	55% du SMIC	65% du SMIC
21/25 ans	70% du SMIC	80% du SMIC
+ 26 ans	Minimum SMIC ou 85% du salaire conventionnel	Minimum SMIC ou 85% du salaire conventionnel

### Le contrat de professionnalisation





Thème ou intitulé	Durée ou plafond de prise en charge	Coût pédagogique (forfait en €)
Diplômes, titres, CQP inscrits au RNCP	Référentiel	15 €/h
Qualification reconnue CCN	Référentiel	15 €/h
Contrat renforcé	Référentiel	15 €/h
Contrat expérimental	Référentiel	9,15 €/h
Contrat expérimental public prioritaire	Référentiel	15 €/h



A qui s'adresser?: votre délégation régionale OPCO EP







- Jeunes âgés de 16 à 29 ans révolus (15 ans s'ils justifient avoir accompli la scolarité du premier cycle de l'enseignement secondaire - collège)
- Jeunes de 26 à 30 ans, sous conditions
- Personnes sans limitation d'âge porteuses d'un projet de création ou de reprise d'entreprise conditionné par l'obtention d'un diplôme, reconnues travailleurs handicapés ou sportifs de haut niveau



Diplôme ou titre à finalité professionnelle enregistré au RNCP



Le contrat d'apprentissage peut être conclu :

- A durée limitée de 6 mois à 3 ans selon la qualification préparée et jusqu'à 4 ans avec des personnes en situation de handicap ou inscrites sur la liste officielle des sportifs de haut niveau
- A durée indéterminée (CDI) débutant par une période d'apprentissage de même durée.



E	1 <sup>ère</sup> année	2 <sup>ème</sup> année	3ème année
16/17 ans	27%	39%	55%
18/20 ans	43%	51%	67%
21/25 ans	53%	61%	78%
26 ans et +	100%	100%	100%